

Société

Salarié(e) et parent : pas toujours simple !

À partir d'un module complémentaire à l'enquête Emploi 2018, l'Insee a interrogé 20 100 personnes âgées de 25 à 49 ans, ayant des responsabilités familiales ⁽¹⁾ et relevant de l'emploi salarié. Cette enquête porte sur leur perception de la conciliation entre vie familiale et activité professionnelle. Les résultats ont donné lieu à une synthèse publiée dans *Insee Première* n° 1795 de mars 2020 ⁽²⁾.

Pour 45 % des femmes salariées, âgées de 25 à 49 ans et ayant des responsabilités familiales (France, hors Mayotte), le fait d'être parent a des conséquences sur la situation professionnelle. Le taux est plus élevé pour les cadres (56 %) et les professions intermédiaires (50 %) que pour les employées (40 %) et surtout les ouvrières (27 %). Pour les femmes cadres, deux conséquences sont mentionnées pratiquement au même niveau : la modification des horaires de travail (21 % de l'ensemble des femmes cadres) et la réduction du temps de travail (20 %).

Seuls 23 % des hommes salariés déclarent que le fait d'être parent a des conséquences sur sa situation professionnelle. Là également le taux est plus élevé pour les cadres (33 %) que pour les ouvriers (16 %). La principale conséquence est la modification des horaires de travail – laquelle concerne 11 % des hommes salariés.

31 % des femmes salariées à temps partiel

Les femmes salariées ayant des responsabilités familiales travaillent plus souvent à temps partiel (31 %) que les hommes salariés (4 %). Sur les femmes travaillant à temps partiel, 66 % précisent que c'est pour des raisons familiales ; 25 % souhaiteraient travailler plus.

Les femmes cadres sont 32 % à avoir une durée habituelle de travail supérieure à 40 heures par semaine (11 % pour l'ensemble des femmes salariées). Elles sont 41 % à parfois travailler à leur domicile (15 %) ; 31 % à travailler le soir (21 %). Le travail le week-end concerne plus particulièrement les employées (40 %, contre 35 % pour l'ensemble).

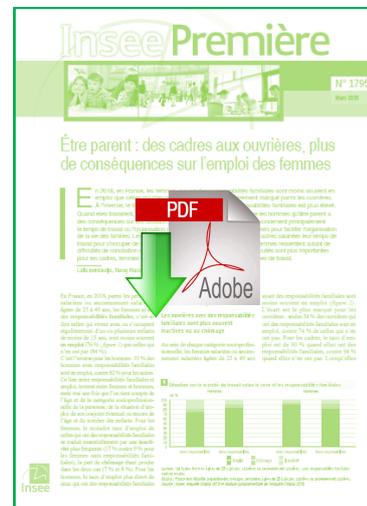
Au total, 61 % des salariés (femmes et hommes) déclarent avoir des difficultés à concilier travail et responsabilités familiales. C'est pour les cadres que le taux est le plus élevé (73 %), devant les professions intermédiaires (63 %). Pour les cadres, la principale difficulté provient des longues journées de travail (29 %).

Parmi les salariés ayant des responsabilités familiales, ceux qui éprouvent des difficultés sont deux fois plus nombreux à souhaiter changer d'emploi (14 %) que ceux qui n'en éprouvent pas (7 %). Les principales motivations pour changer d'emploi sont la recherche de meilleures conditions de travail, d'un rythme plus adapté, ou encore la diminution du temps de transport. L'ambiance au travail est aussi un facteur plus souvent mis en avant.

Précisons que cette synthèse n'aborde pas du tout les éventuelles difficultés liées aux modes d'accueil des jeunes enfants. La synthèse distingue les salariés selon le sexe et la profession et catégorie socioprofessionnelle, mais ne prend pas en compte d'autres paramètres susceptibles d'avoir un impact.

(1) – Fait de vivre avec un ou plusieurs enfants de moins de 15 ans ou de s'en occuper régulièrement.

(2) – Laïla Bentoudja et Tiaray Razafindranovona (Insee), « Être parent : des cadres aux ouvrières, plus de conséquences sur l'emploi des femmes » (4 pages).



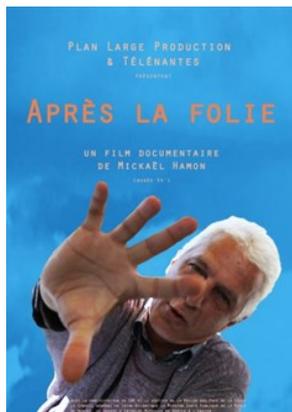


À vos agendas



Du 16 au 29 mars, en Mayenne Les Semaines d'information sur la santé mentale

Les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) sont une manifestation annuelle coordonnée par un collectif de plus d'une vingtaine de partenaires au niveau national. Elles existent depuis 1990 et ont été créées par l'Association Française de Psychiatrie. Cette année, elles sont organisées du 16 au 29 mars. Chaque année, un thème est retenu ; en 2020, pour la 31^e édition, c'est : « Santé mentale et discriminations ». Diverses actions sont programmées en Mayenne, dont deux ciné-débats.



Le mardi 24 mars, à 20 h 30, au cinéma Yves-Robert, à Évron, projection du documentaire *Après la folie*, de Mickaël Hamon (2009, 54 mn).

« Une association de malades en réinsertion après un lourd passé psychiatrique. Un lieu où les malades tentent de se resocialiser, avec une part d'autogestion, le Groupe d'Entraide Mutuel à Nantes. Le film est la chronique

de ce lieu de vie, après la folie. C'est aussi une rencontre avec certains adhérents, afin de déstigmatiser leur "folie", la "folie" en général. Qu'elle s'appelle schizophrénie, troubles bipolaires ou autre, c'est d'abord une maladie handicapante qui nous fait tous peur. Mais cela va bien au-delà : notre société par sa vitesse, son injustice, sa "folie", produit elle-même ses propres déclassés, ses fous, ses marginaux. Ce film propose d'en rencontrer certains, des tendres, des abîmés. Ce documentaire a pour le réalisateur une part plus intime, plus personnelle, car c'est aussi une mise à nu et un moyen de parler de sa propre "folie". »

Le lundi 30 mars, à 20 h, au cinéma Le Vox, à Mayenne, projection du film *Happiness therapy*, de David O. Rus-

sell (2012, 122 mn), avec Bradley Cooper, Jennifer Lawrence (Oscar de la meilleure actrice 2013), Robert De Niro...



« Après avoir passé huit mois en hôpital psychiatrique pour soigner sa bipolarité ainsi qu'une dépression, après avoir agressé l'amant de son épouse Nikki, Pat Solitano Jr., professeur d'histoire suppléant dans un lycée, se voit contraint, ayant tout perdu, de s'installer chez ses parents. Il découvre que son père, sans emploi, est devenu flambeur, afin de gagner de l'argent pour ouvrir un restaurant. Affichant un optimisme à toute épreuve et déterminé à reprendre sa vie en main, Pat veut se réconcilier avec Nikki, qui a obtenu une ordonnance restrictive contre lui après les événements. Pat se voit obligé d'assister à une séance chez un thérapeute imposé par le tribunal et explique à nouveau les raisons de son hospitalisation : rentré tôt de son travail, il avait remarqué des vêtements jetés au sol en entendant My Cherie Amour de Stevie Wonder, la chanson de son mariage, depuis le lecteur CD, et avait surpris sa femme sous la douche avec son amant. Furieux, Pat avait sévèrement frappé ce dernier. »

La pensée hebdomadaire

« Nous aurons tous à vivre les sévères impacts socio-économiques du réchauffement climatique. Pour limiter la casse et éviter une hausse supérieure à 2°C dans les 30 ans, il nous faut, dès à présent, commencer à réviser en profondeur notre modèle économique et nos modes de vie : logement, transport, consommation... Un chantier de longue haleine, et dont il est vain d'attendre qu'il se réalise sans résistance ni à-coups. Il nécessitera beaucoup de matière grise scientifique, économique et sociale, mais d'abord politique pour fixer le cap, assurer la pédagogie, la coordination et le financement. "Notre maison brûle toujours. Il faut paniquer", a lancé à Davos une Greta Thunberg, soucieuse d'éviter que les "décideurs" ne mesurent pas "l'urgence climatique". Mais qui sait si 2020 ne sera pas une année à marquer d'une pierre blanche ? »

Philippe Boissonnat, « Climat : si 2020 changeait la donne ? » (éditorial), *Ouest-France* des 8 et 9 février 2020.

Affiche
Télécharger

